

Alexis Leger vu par Roger Peyrefitte dans *Les Ambassades*

Christian Pallandre

Oui, envoie-moi, quand il paraîtra, le livre
de ce Peyrefitte dont le nom ne me dit rien.

Alexis Leger à sa sœur Éliane,
Washington, 2 février 1951¹.

Le roman de Roger Peyrefitte, *Les Ambassades*, a paru à Paris, chez Flammarion, à l'été 1951. Dès le début de l'année, Éliane, la sœur aînée d'Alexis Leger, avait prévenu son frère de sa sortie prochaine et lui avait proposé de lui en envoyer un exemplaire à Washington. Depuis qu'il avait quitté la France en juin 1940, Éliane était sa principale informatrice quant à tout ce qui se disait sur lui de ce côté de l'Atlantique.

On ignore comment elle a appris que le livre allait sortir. Pas par l'*Argus de la Presse* en tout cas. Elle s'y était certes abonnée à la demande de son frère et recevait de ce fait, au jour le jour, les coupures des journaux et revues où les noms d'Alexis Leger ou de Saint-John Perse apparaissaient. Mais il n'était pas mentionné dans les annonces du livre publiées ici et là, celles-ci précisaient un titre, *Les Ambassades*, le nom de l'auteur, celui de l'éditeur, son prix, mais rien de plus. Pourquoi d'ailleurs, dans une simple annonce, l'ancien diplomate aurait-il été nommé ? Celui-ci est très loin d'être le personnage principal du roman. Dès lors, les noms d'Alexis Leger ou Saint-John Perse n'étant pas mentionnés dans ces annonces, l'*Argus de la Presse* n'avait pas à les communiquer à son abonnée.

Mais le titre *Les Ambassades*, à lui seul, était bien propre à attirer le regard d'Éliane, d'autant plus que - ses lettres en témoignent - plus qu'aucune de ses sœurs, elle vénérât son frère et était attentive à répondre à toutes ses demandes, voire à les devancer.

Tout ce qui pouvait renseigner Alexis sur l'état de l'opinion à son égard était d'une extrême importance pour lui. Sous Vichy, qui l'avait dénaturisé, il avait eu mauvaise presse mais après la Libération également. On l'a alors généralement considéré comme un des principaux responsables du désastre de 1940 par son aveuglement face à la menace hitlérienne, considéré comme responsable de la signature par la France des accords de Munich. Au fil des ans, allait-on peu à peu oublier le diplomate ? Tant qu'on en garderait le souvenir, il lui était impossible de reparaitre en France au vu des risques qu'à tort ou à raison, il pensait courir. Le moins on en parlerait, le mieux cela serait. C'est dire s'il lui importait de savoir ce qui pouvait être dit de lui. D'où la demande réitérée à sa sœur à propos de l'*Argus de la presse* :

Oui, tu as raison de maintenir le service des coupures de presse de l'*Argus*. Dans l'écart et la solitude étrangère où je vis, c'est la seule façon pour moi d'imaginer un peu le cours des choses à Paris. N'attends même pas autant de temps pour me mettre à la poste tes petits envois. Ils me seront plus actuels, et c'est aussi un lien vivant avec toi que la vue de ton écriture².

D'où aussi son intérêt *a priori* pour l'ouvrage annoncé par sa sœur.

Éliane ne le lui a pas envoyé dès sa sortie. Son frère a-t-il eu connaissance des articles qui lui ont été consacrés dans la presse française en septembre, peu après sa sortie ? Le tout premier

¹ Alexis Leger à Éliane Leger, Washington, 2 février 1951, *Lettres familiales*, Claude Thiébaud éd., *Les Cahiers de la nrf*, série Saint-John Perse, n° 22, Paris, Gallimard, 2015, p. 132.

² *Id.*, p. 131.

parut dans *Paris-presse-L'Intransigeant* le 18, un autre dans *Carrefour* le 26, bien d'autres dans *L'Aurore*, *Ce Soir*, *Rivarol*, etc. Aucun indice ne suggère qu'Alexis Leger, à Washington, ait eu accès à ces journaux à cette période. Quant à la presse des USA, elle n'a pas évoqué l'ouvrage avant longtemps, seul le quotidien québécois *Le Devoir* en a rendu compte, en français, le 6 octobre, mais là encore on ne sache pas que le Français ait jamais lu, fût-ce occasionnellement cet organe de presse.

Il a vraisemblablement reçu le livre par une autre voie. Laquelle, on ne sait. Ce qui peut le faire penser ? Le fait qu'il ait en novembre adressé à sa sœur ce contre-ordre :

Inutile de m'envoyer le livre sur les Ambassades³.

Comment expliquer autrement qu'il ait renoncé à lire un ouvrage où à l'évidence il allait être question de lui.

Il a dit ne pas connaître l'auteur, même simplement de nom. C'est plus que douteux. Roger Peyrefitte (1907-2000) avait reçu le prix Renaudot en 1945 pour son roman *Les Amitiés particulières* qui évoque sa scolarité dans un collège lazariste de l'Hérault⁴. L'ouvrage fit scandale, la presse américaine s'en fit l'écho. Surtout, Peyrefitte, sorti major de l'École libre des sciences politiques en 1930, était lui-même diplomate. Il avait été nommé à Athènes en 1933 comme troisième secrétaire de ce qui n'était alors qu'une légation. Il dut quitter ce poste en 1938 à la suite d'une relation homosexuelle avec le jeune protégé d'un amiral grec. Comment le Secrétaire général du ministère français des Affaires étrangères aurait-il pu ne pas avoir eu à traiter ce dossier ? En octobre 1940, Alexis Leger, lui-même révoqué depuis mai, n'était plus aux affaires quand Peyrefitte fit à nouveau parler de lui. Arrêté par la police dans le Jardin du Luxembourg pour une « grâce affaire de mœurs », il fut contraint de démissionner. Leger n'en a alors vraisemblablement rien su, d'autant qu'il était assailli lui-même de soucis, mais en mai 1943, depuis les États-Unis toujours, il a pu apprendre la réintégration de Peyrefitte dans la diplomatie, décidée par Laval à la demande expresse d'Otto Abetz, l'ambassadeur d'Allemagne en France. Plus tard encore, il a pu apprendre sa révocation définitive après la Libération, le 24 février 1945, prononcée par la commission d'épuration du ministère des Affaires étrangères.

Difficile d'imaginer qu'au quai d'Orsay, Alexis Leger ait-été le seul à ne pas le connaître. Un de ses collaborateurs, Roland de Margerie, lui au moins le connaissait et en a témoigné :

Au Département, Peyrefitte allait voir tous ses collègues, les interrogeait sur tous les sujets possibles et notait soigneusement dans un petit carnet ce qu'on lui répondait mot pour mot, dans une sorte de sténographie... Les notes prises auprès de moi, évidemment mal relues, m'ont ainsi valu de figurer dans ses œuvres où je suis devenu tour à tour chevalier de Malte, franc-maçon et israéliite⁵.

De même le secrétaire d'Alexis Leger, Étienne de Crouy Chanel, dans ses mémoires :

Alexis Leger se méfiait de ces homosexuels disant qu'ils n'avaient pas les nerfs agencés normalement et qu'on ne pouvait se fier à leur solidité en cas de crises graves⁶.

[...] Le Quai a connu quelques accidents de parcours et je ne serais ni complet ni crédible si je n'en faisais état... Il y avait les « Seize », ce vocable désignait quelques agents dont les mœurs, de plus en plus admises de nos jours, menaçaient à l'époque, et dans certains pays, de faire scandale... En fait on les envoyait dans certains postes d'Orient où ces problèmes de mœurs rencontraient l'indulgence, voire la sympathie.

³ *Id.*, 30 novembre 1951, p. 142.

⁴ Roger Peyrefitte, *Les Amitiés particulières*, Paris, Éditions Jean Vigneau, 1943.

⁵ Étienne de Crouy Chanel (1905-1990) *Alexis Leger, l'autre visage de Saint-John Perse*, Paris, Éditions Picollec, 1989, p. 21.

⁶ *Id.*, p. 22.

L'un d'eux, Roger Peyrefitte, ne fut malheureusement pas envoyé assez loin. En Grèce, où il avait été nommé à la sortie du concours, il se signala très vite fâcheusement...⁷

Alexis Leger, contrairement à ce qu'il a écrit à sa sœur, connaissait donc très probablement Roger Peyrefitte, ce que confirme le fait que Mina Curtiss, une des amies américaines d'Alexis, en ait elle-même entendu parler. Par qui d'autre que par lui ? « C'est un homosexuel renvoyé des Affaires étrangères » a-t-elle un jour confié à une autre amie américaine du poète, Katherine Biddle.

Alexis a vraisemblablement lu *Les Ambassades* dans les semaines ou les mois qui ont suivi la sortie. Katherine Biddle, elle, ne l'a lu qu'en 1955, elle l'a noté dans son Journal⁸. Elle en a lu des passages à son époux, en a parlé avec Walter Lippmann, un éminent journaliste de ses amis, mais nulle part elle n'indique en avoir parlé avec Alexis Leger. Elle aurait échangé avec lui sur le sujet, elle lui aurait passé son livre, elle l'aurait mentionné comme elle mentionne dans son Journal tout ce qui concerne son ami français.

Ce qu'aurait pu trouver Leger dans les journaux français ou américains, à la sortie du livre, n'aurait pu suffire à le convaincre qu'il n'était pas nécessaire que sa sœur le lui envoie. Le roman était présenté comme une évocation satirique de divers diplomates, fictifs et réels interposés, en poste à Athènes, mais le titre *Les Ambassades*, au pluriel, pouvait faire penser qu'il n'y serait pas seulement question du poste d'Athènes, qu'il était plus que probable que le Secrétaire général du Quai d'Orsay y apparaîtrait. Titres dans les journaux : « Il faut supprimer les ambassadeurs », « Tempête sur le Quai. Roger Peyrefitte n'est pas tendre avec ses aînés ». Les journaux, s'il les a (ou les avait) lus, l'auraient plutôt poussé à lire le livre et non à y renoncer.

De fait, Leger est certes loin d'être le principal du roman mais il y apparaît un nombre significatif de fois.

Le principal personnage est l'ambassadeur Laurent, qui a vraisemblablement été inspiré à l'auteur par Henry Cosme (1885-1952), ministre plénipotentiaire à Athènes en 1937. Peyrefitte y occupait depuis 1933, comme il a déjà été dit, un poste de secrétaire. Autre personnage fictif, le comte Georges de Sarre, qui est le double de Peyrefitte lui-même.

Alexis Leger, ou plutôt Saint-John Perse, apparaît une première fois quand Georges de Sarre, venu se présenter à l'ambassadeur Laurent, est surpris, après l'échange de quelques banalités, d'avoir à entendre d'inattendues critiques sur Paul Claudel puis d'être interrogé sur son intérêt pour le poète d'*Anabase*.

Les lecteurs de Saint-John Perse seront peut-être intéressés par ce qui est dit, assez longuement, de Claudel (p. 31-32).

⁷ *Id.*, p. 23.

⁸ Katherine Biddle, *SJP intime*, Carol Rigolot éd., *Cahiers Saint-John Perse*, n° 20, Paris, Gallimard, 22 et 27 janvier 1955, p. 325-326.

Aimez-vous Claudel ?

Georges répondit qu'il n'avait pas encore pratiqué ses œuvres, mais qu'il comptait s'y mettre. Cette réponse prudente ménageait toutes les hypothèses.

— Enfin, je respire ! dit M. Laurent. Je me croyais condamné de poste en poste à n'avoir affaire qu'à des admirateurs de Claudel. J'ai été en Chine : hors du chinois, on n'y lisait que du Claudel ; j'ai été au Japon : on jouait périodiquement à Tokio « L'Annonce faite à Marie » et il fallait y assister, pour Dieu et pour la France. En quittant l'Extrême-Orient, je me flattais d'y laisser cet auteur qui est plus clair, traduit dans ces langues, qu'en français, comme Mallarmé est plus clair, traduit en anglais. Du Japon, j'ai été nommé ministre en Lettonie : on m'y donna pour secrétaire un correspondant attitré de Claudel. Un jour que celui-ci était gravement malade à Washington, mon benêt lui télégraphia de Riga : « Souvenez-vous de moi là-haut » et Claudel lui répondit : « Je ferai un nœud à mon linceul. » J'aime mieux cette réponse que ses livres.

« Il sera intéressant d'étudier ce que l'esprit et le style du Quai d'Orsay doivent d'obscurité, d'équivoque et de prétention à ce poète-ambassadeur, dont l'échec à l'Académie française fut considéré comme un désastre national. J'espère vivre assez pour voir mettre en pièces la gloire postiche de ce magot, bardé de grands cordons et de scapulaires. Aussi bien, ne jurerais-je pas que

ce prétendu grand catholique ne fût un simulateur : il se peut qu'un jour, l'officialité lui intente une action pour satanisme. Nul, en effet, n'aura contribué plus que lui à rendre la religion ridicule aux yeux des gens de goût, à moins qu'il ne nous réserve une surprise posthume, un testament du curé Meslier, nous avouant qu'il s'est moqué de ses admirateurs et n'a cherché qu'un nouveau moyen d'« écraser l'Infâme ».

M. Laurent demanda ensuite à Georges s'il aimait Léger. Pensant que, selon toute vraisemblance, son chef mettait Léger et Claudel dans le même sac, il répondit avoir lu des vers de cet autre poète-ambassadeur et, qu'ils fussent signés Saint-Léger-Léger ou Saint-John Perse, les avoir trouvés franchement grotesques.

— Vous avez tort, dit M. Laurent d'un ton sec.

Georges fut troublé. Quelle gaffe inattendue venait-il de faire ? Quelle nuance subtile établissait son interlocuteur entre la poésie de Léger et celle de Claudel ? Plus qu'une gaffe, n'était-ce pas une imprudence de se moquer d'un homme qui était le secrétaire général du Quai d'Orsay ? Il n'y avait aucun risque à s'attaquer à Claudel, tandis que Léger pouvait rendre les coups. Mais si le culte de Gobineau excluait celui de Claudel, comment s'accordait-il avec celui de Léger ? C'était sans doute une de ces contradictions dont ne s'embarrassent guère les diplomates les plus respectables.

« Léger pouvait rendre les coups ». C'est bien du diplomate et de son pouvoir qu'il est ici désormais question, non plus du poète. Certes, l'ambassadeur Henry Cosme, alors ministre plénipotentiaire à Prague, si c'est bien lui qui apparaît dans le roman sous le nom de Laurent, n'eut pour sa part rien à craindre de Leger, mais il n'en a pas été de même pour Léon Noël⁹ que le Secrétaire général du Quai d'Orsay a envoyé en Pologne en 1938, ni pour René Massigli¹⁰, envoyé à Ankara la même année, ni, dès 1930, pour Jean de Noblet d'Anglure, un secrétaire comme Peyrefitte, le héros malgré lui de l'affaire Horan, auquel Alexis Leger a nui aussi longtemps qu'il fut aux affaires.

« Le vrai ministre, c'est Léger » a continuellement répété, dans ses articles du *Matin* et dans ses livres, un de ses ennemis personnels, le journaliste Paul Allard, dans les années 30 et bien plus encore sous Vichy, pour souligner son pouvoir et dénoncer sa responsabilité personnelle dans le désastre de 1940. Le Secrétaire général a vu passer tant de ministres depuis 1933, Paul-Boncour qui le nomma, Daladier (plusieurs fois), Barthou, Laval, Flandin, Delbos, Georges Bonnet à l'époque de Munich, avant Paul Reynaud enfin qui le limogea. Rien d'étonnant à ce qu'aux yeux de beaucoup, il incarne la continuité de la politique étrangère du pays.

Au témoignage de Peyrefitte, l'idée en semble admise par tous les fonctionnaires du Quai d'Orsay :

Il [Laurent] feuilletait les copies du courrier expédié par la dernière valise. Le rapport sur le développement de l'Entente balkanique l'enchantait :

- Il servira de base à l'entretien que j'aurai, dans quinze jours, avec le ministre

Il sourit et ajouta :

- Je parlais, comme si vous n'étiez pas de la maison : « le ministre », cela ne veut dire que Léger (p. 87)¹¹.

Peyrefitte signale par ailleurs que, sauf exception, il est habituel que Leger signe les télégrammes du ministre :

⁹ Léon Noël (1888-1987) était auparavant Ambassadeur à Prague.

¹⁰ René Massigli (1888-1988) était auparavant Directeur des Affaires politiques au Quai d'Orsay.

¹¹ Les nombres entre parenthèses précisent la page dans l'édition originale du roman de R. Peyrefitte, 1951.

Un télégramme arriva de Paris. Il était signé Yvon Delbos et annonçait, par conséquent, une communication importante – la signature habituelle était « Diplomatie » ou, à un degré supérieur, Léger (p. 141).

Laurent évoque plus loin ses rencontres avec Leger en son bureau au Ministère. D'autres, dans les mêmes circonstances, ont été plus sévères avec Leger qu'ils accusaient de monopoliser la parole et de peu écouter :

Naturellement je n'ai pas vu le ministre mais j'ai vu Léger plusieurs fois et lui ai dit ce que je pensais. Il est beaucoup plus difficile de savoir ce qu'il pense, lui. Mais il m'a écouté avec une attention de bon augure (p. 171).

Il est certaines mentions de Leger qui plus que toutes autres ont dû le faire réagir par exemple, lors de la crise tchécoslovaque de 1938 :

Léger, que l'Ambassadeur Laurent n'appelait plus que le « nègre-blanc » et dont à présent il doutait même comme poète, dépêcha une nouvelle circulaire, pour souligner l'indéfectible attachement de la France à la cause tchèque (p. 292).

La plus grave sans doute est celle-ci :

- Quoi ! s'écria l'ambassadeur, on ne vous a pas instruit des trois qualités requises par Léger ?

- « Avoir l'ossature morale, ne pas avoir d'accident ethnique, et ne pas être pétrifié »

- « Accident technique », cela veut dire sang mêlé. Disons tout bas, entre nous, que ce cher Léger a lui-même son « accident ethnique », puisqu'il est métis, quarteron, octavon, je ne sais, bref en d'autres termes, nègre blanc (p. 90).

On sait la fierté de Leger quant à la pureté en toute chose, pureté du mot, du langage, du vin, de l'eau et celle du sang bien sûr. C'est un point sur lequel les journaux de droite et l'extrême droite, *Le Figaro*, *L'Action française*, dans les années trente et pendant la guerre, l'ont attaqué. « Et c'est un pur lignage que tient sa grâce en moi » lit-on dans son poème « Neiges », dédié à sa mère, et dans « Écrit sur la porte », sur lequel s'ouvre le volume de ses *Œuvres complètes*, il souligne l'importance première de la question :

J'ai une peau couleur de tabac rouge ou de mulet,
J'ai un chapeau en moelle de sureau couvert de toile
blanche.

Mon orgueil est que ma fille soit très-belle quand elle
commande aux femmes noires,

Ma joie, qu'elle découvre un bras très-blanc parmi ses
poules noires ;

Et qu'elle n'ait point honte de ma joue rude sous le poil,
quand je rentre boueux.

Certes ma peau a la couleur de celle d'un mulet (ou d'un mulâtre), mais voyez ma fille et son bras si blanc, rien à voir avec celle des poules (Peules ?) noires. Je suis bronzé voilà tout.

On comprend que Katherine Biddle, qui a lu le livre en 1955, n'en ait jamais parlé à son ami ni ne le lui ait prêté. Elle a tout de suite vu ce qui était le plus blessant pour son ami.

22 janvier [1955] - Je lis un petit livre plutôt ridicule, *Les Ambassades*, de Roger Peyrefitte. D'après Minna Curtiss, c'est un homosexuel renvoyé des Affaires étrangères. Il est méchant à propos de Leger, laissant entendre qu'AL était peut-être « métis, quarteron, octavon, je ne sais, bref, en d'autres termes, un nègre blanc », à la suite d'un « accident ethnique ». J'ai lu à Francis les passages sur Leger et un peu sur Briand.

Il n'est guère que comme poète que Saint-John Perse est épargné. Laurent est assez fier de sa bibliothèque. Et fier de montrer un manuscrit de *Vents* (p. 22-34).

De grandes armoiries, semblables à celles du tableau, ornaient les plats. Au dos du cahier, figurait cette inscription sur trois lignes : Alexis Léger. *Vents*. A l'intérieur, Georges reconnut la haute écriture du poète qui faisait trembler les chefs de services par ses annotations laconiques en marge des dépêches. Ici, elle s'étalait amplement. Elle avait l'air gravée dans le bronze. Les e, formés comme des epsilon, mettaient un cachet d'atticisme. L'ambassadeur commença la lecture :

« C'étaient de très grands vents sur la face du monde,
« Ah ! oui, de très grands vents... »

Il s'anima peu à peu, agitant un bras, comme s'il mimait un galop :

Tandis que soufflaient ces très grands vents, Georges pensait aux très grands hommes du Quai d'Orsay. Il remontait la filière, de Léger à Berthelot, en passant par Claudel. Le premier et le dernier étaient les créatures du second. En voulant faire le procès de l'un et l'apologie de l'autre, M. Laurent conduisait à faire le procès, non seulement de tous les deux, mais de celui qui les avait inventés.

— C'est admirable ! s'écria Georges à la faveur d'une accalmie.

— N'est-ce pas ? Je savais bien vous persuader. Quel poète, ce Léger ! Quel souffle !

Quant à sa personne et son action comme diplomate, elles sont peu appréciées :

L'ambassadeur [Laurent] commençait à désespérer de Léger. Par la valise arrivait une circulaire troublante sur la position diplomatique de la France. Les attentions de ce genre étaient rares de la part du ministère. Que Léger en fût l'auteur, lui paraissait mauvais signe. Platon savait ce qu'il faisait, en bannissant les poètes de sa République¹².

Le problème avec *Les Ambassades* ?

Peyrefitte frappe fort mais rarement à côté¹³.

¹² *Ibid.*, p. 188.

¹³ Propos attribué au Cardinal Tisserant dans *Le Dictionnaire : Littérature française contemporaine*, Jérôme Garcin, Paris, Bourin Julliard, 1989.